

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 4 septembre 2018, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les Conseillers Xavier Bouhy, Gino Vachon et Jérôme Bélanger ainsi que mesdames les Conseillères Dany Plante et Nancy Lessard formant quorum sous la Présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Était absente madame Louise Senécal.

La secrétaire de l'assemblée est madame Sylvie Groleau.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

L'ordre du jour est lu et monsieur le Maire en demande l'adoption.

2018-09-206

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-09-207

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 AOÛT 2018

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-09-208

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-VICTOR – AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande faite par la Communauté Chrétienne de St-Victor pour défrayer une partie des coûts lors de la bénédiction des sacs d'école, dimanche le 9 septembre 2018

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité de Saint-Victor accorde une somme de 125,00 \$ pour défrayer une partie des coûts lors de l'événement de la bénédiction des sacs d'école qui sera tenu le 9 septembre 2018.

ADOPTÉE

2018-09-209

AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (RÈGLEMENT NO. 100-2012 (ORIGINAL) MODIFIER PAR LE RÈGLEMENT NO. 132-2016)

Le Conseiller monsieur Jérôme Bélanger, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il sera adopté une modification au règlement 100-2012 (original) qui a été modifié par le règlement no. 132-2016 « *concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* », conformément aux dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Un projet de règlement est présenté et déposé conformément aux dispositions de la loi.

Le projet de règlement ce lit comme suit :

Considérant l'obligation de l'article 16.1 du projet de loi 155, Lois sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

ARTICLE 1

Le règlement sur le Code d'éthique des employés de la municipalité numéro 100-2012 modifié par le règlement numéro 132-2016 est de nouveau modifié par l'insertion, après l'article 5.6 du suivant :

L'article 5.7 : Il est interdit aux employés suivants de la municipalité : le directeur général et secrétaire-trésorier et son adjoint d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à tire d'employé de la municipalité.

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

2018-09-210

**OFFRE DE SERVICES FAITE PAR LAFOREST NOVA
AQUA – EXPERTISE HYDROGÉOLOGIQUE**

ATTENDU l'offre de service faite par Laforest Nova Aqua pour une expertise hydrogéologique aux puits Veilleux, Bizier et Bureau pour analyse de la capacité des puits en période d'étiage.

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter l'offre de services au montant de 5 723.60 \$, plus taxes, faite par Laforest Nova Aqua pour l'analyse de la capacité des puits en période d'étiage.

ADOPTÉE

2018-09-211

**DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ – JACQUES
BERGERON**

ATTENDU la demande de Monsieur Jacques Bergeron, pour les numéros de cadastre 4 771 152, 4 770 926, 4770 925, 4 770 924, 4 770 928, 4 770 927 et 4 771 153 d'une superficie de 1,544 hectare pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture;

ATTENDU que la demande d'utilisation à pour objectif de pouvoir remiser des biens autres qu'à des fins agricole ou aéronautique dans leurs bâtiments existants et de pouvoir utiliser leurs terrains à des fins récréatives soit en y faisant du camping en famille dans des roulottes ou de petits pavillons d'hébergement;

ATTENDU que le Maire et les conseillers (ères) ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Xavier Bouhy et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité de Saint-Victor demande à la CPTAQ d'autoriser la demande de pouvoir utiliser leurs terrains à des fins récréatives soit en y faisant du camping en famille dans des roulottes ou des petits pavillons d'hébergement sans aucune utilisation commerciale.

ADOPTÉE

2018-09-212

LES COMPTES

Proposé par monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
les comptes suivants sont adoptés pour paiement :

Nancy Lagueux	320.00 \$
ADMQ	110.00 \$
Purolator	17.02 \$
Centenaire Tring-Jonction	25.00 \$
Garage Bizier	415.07 \$
Julie Potvin	657.43 \$
CNH Capital	432.59 \$
Nancy Lagueux	320.00 \$
APELF	25.00 \$
Serge Gosselin	495.00 \$
Nancy Lagueux	320.00 \$
Chambre de commerces St-Frédéric	45.00 \$
Groupe CT	1 166.09 \$
Produits Sanitech	90.66 \$
Transport Adrien Roy et Filles	4 059.30 \$
Groupe Environex	1 334.28 \$
Industries de Ciment la Guadeloupe	3 725.19 \$
Centre Électrique de Beauce	4 323.72 \$
Robert Jacques	149.74 \$
Solution Profil Financier	495.00 \$
Mathieu Rodrigue	155.00 \$
Solution Profil Financier	473.00 \$
Énergir (gaz naturel)	38.52 \$
Hydro-Québec	5 102.10 \$
Pitney Works	229.95 \$
Jonathan V. Bolduc (cellulaire)	67.78 \$
Téléphone Saint-Victor	548.04 \$
Visa	1 957.06 \$
Telus Mobilité	197.39 \$
David Payeur	14.59 \$
Robert Jacques	14.59 \$
Léo-Guy Jacques	13.21 \$
Solution Profil Financier	473.00 \$
Hydro-Québec	3 262.32 \$
Solution Profil Financier	451.00 \$
Pitney Works	206.77 \$
Énergir	43.47 \$
Visages régionaux Inc.	4 637.23 \$
Énergies Sonic Inc.	4 830.76 \$
DEBB	138.57 \$
Magasin Coop	839.80 \$
Garage Marc Bureau	53.40 \$
Éve concept	728.25 \$
Toromont	229.28 \$
Medds Colis	11.39 \$
Ferme Steve Plante	160.97 \$

Chantal Rodrigue	375.00 \$
Les Pompes M.C.	7 760.22 \$
Centre du Camion (Amiante)	8 647.92 \$
Julie Potvin	400.00 \$
SP Médical	394.77 \$
Groupe Attraction Radio Inc.	574.88 \$
Lettrage D'click	379.42 \$
Purolator	10.56 \$
Nortrax	174.97 \$
Renaud-Bray	278.79 \$
Naturel Photographie	45.99 \$
Groupe CT	188.56 \$
Mi-Consultants	479.20 \$
M.R.C. Robert-Cliche	17 658.43 \$
Les Pneus Beaucerons	37.37 \$
Hercule Fortin Inc.	610.33 \$
Armand Lapointe Équipement	145.41 \$
Garage Bizier	776.72 \$
Emco	403.28 \$
Réal Huot	3 282.89 \$
F.Plante Inc.	632.34 \$
Ferme Donald Vachon	18 712.18 \$
Matrec	74.44 \$
Ville de Beauceville	1 488.12 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	22 918.17 \$
Pharmacie Stéphanie Roy	411.40 \$
Fonds d'information sur le territoire	24.00 \$
Municipalité de Tring-Jonction	264.87 \$
Signalisation Lévis	758.83 \$
A.L.O. Pomerleau	159.53 \$
Pierre Paré	175.00 \$
Distribution Daki	106.52 \$
CWA	1 895.46 \$
Traction	61.92 \$
Solution GA	229.95 \$
Pro du CB	298.19 \$
Extincteur de Beauce	60.77 \$
TOTAL	134 299.93 \$

ADOPTÉE

2018-09-213

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance est levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Sylvie Groleau
Directrice générale adj.
Secrétaire-trésorière adj.